



parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

2025

Support de présentation pour les informations collectives à destination des élèves, des familles et des enseignants de Polynésie française – Réalisation CIO de Polynésie française – Décembre 2023

www.parcoursup.gouv.fr

18 DECEMBRE 2024

Ouverture du site d'information avec le moteur de recherche des formations

15 JANVIER AU 13 MARS 2025

Ouverture des inscriptions et formulations de vœux
Attention ! 13 mars 12h59, dernier jour pour formuler ses vœux

02 AVRIL 2025

Date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux

02 juin au 10 JUILLET 2025

Ouverture de la phase principale d'admission
(réponses aux propositions des formations)

11 JUIN AU 11 SEPTEMBRE 2025

Lancement de la phase d'admission complémentaire

1^{ère} étape

Novembre-Janvier

S'informer



Les ressources à votre disposition...

<https://www.education.pf/lorientation/etude-supp/je-souhaite-avoir-des-informations-sur-les-etudes-superieures/>

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
2020

www.parcoursup.fr
La plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur

Les 3 grandes étapes de la procédure pour réussir votre entrée dans l'enseignement supérieur...

- 1** **Novembre-Janvier**
INFORMATION
Je m'informe et je découvre les formations
- 2** **Janvier-Avril**
VOEUX
Je m'inscris, formule mes vœux et finalise mon dossier
- 3** **Mai-Septembre**
REPONSES
Je reçois les réponses des formations et je décide

Quelles sont les formations concernées par Parcoursup ?
La très grande majorité des formations de l'enseignement supérieur figure sur Parcoursup (Licences, DUT, CAPSOP, BTS, CPGE, IEG, Instituts d'Études Politiques, Écoles de management, formations d'ingénieur, formations en architecture, formations sociales et paramédicales, formations en arts, etc.). Si vous ne trouvez pas une formation recherchée (ex : certaines écoles supérieures d'art, de management...), contactez directement l'établissement concerné pour connaître les dates et modalités d'inscription.

Combien de vœux pouvez-vous formuler ?
10 vœux maximum : un vœux correspond à une formation dispensée dans un établissement. Mais il est possible d'exprimer des vœux multiples.

Qu'est-ce qu'un vœux multiple ?
Un vœux multiple est composé de plusieurs sous-vœux qui portent sur une même formation, mais dans des établissements différents : un vœux multiple permet de sélectionner un ou plusieurs établissements sans les classer. Le vœux multiple élargit les possibilités de choix : il compte pour un seul vœux.
Mais, pour une spécialité donnée, vous pouvez formuler jusqu'à 10 sous-vœux. Mais au total, et pour l'ensemble de vos vœux, vous pouvez formuler jusqu'à 20 sous-vœux maximum.

Formule de vœux multiple : BTS Electrotechnique, dans le lycée A, le lycée B et le lycée C. Dans ce cas, vous formulez 1 vœux et 3 sous-vœux.

NB : Cette limitation ne concerne pas les écoles d'ingénieurs et les écoles de management inscrites sur la plateforme.

Devez-vous classer vos vœux ?
Non, vous ne classez ni vos vœux, ni les établissements dans le cas de vœux multiples. Mais vous devez indiquer vos préférences, non communiquées aux établissements.

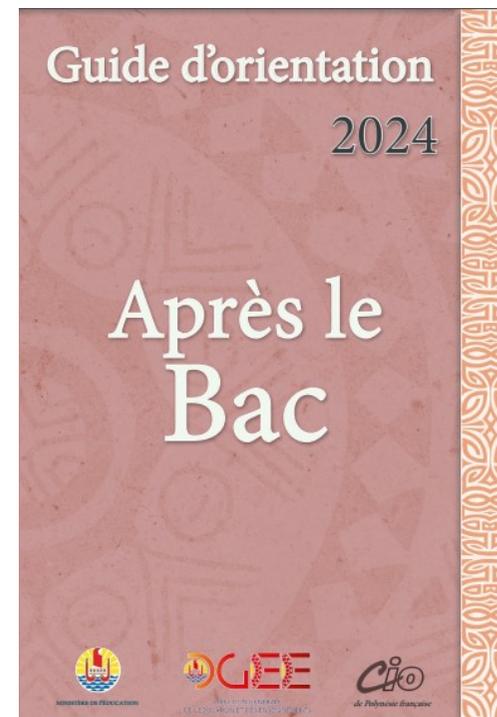
Pouvez-vous choisir des formations sélectives et non-sélectives ?
Oui, vous pouvez choisir à la fois des formations sélectives et des formations non-sélectives en Polynésie française et dans les différentes académies de métropole. Attention toutefois, l'admission en licence est conditionnée pour les élèves qui ne possèdent pas les attendus de licence (voir ci-après les deux paragraphes sur les « Attendus » et le « Contrat de réussite pédagogique »).

Est-il obligatoire de formuler un vœux pour une formation non-sélective ?
Non, cela n'est pas obligatoire. Cependant, il vous est fortement conseillé de formuler au moins un vœux de licence non-sélective pour vous assurer une solution.

Les établissements du supérieur ont-ils connaissance des vœux que vous avez formés ?
Non, si vous n'avez communiqué ni des vœux, ni du nombre de vœux que vous formulez en dehors du vœux pour lequel vous les sollicitez.

Que sont les « attendus » ?
Les attendus qui figurent sur Parcoursup présentent les connaissances et les compétences requises pour réussir dans chaque formation sélective ou non-sélective de l'enseignement supérieur. Ils ont pour intérêt de vous informer de manière plus précise sur les exigences des formations. Ils aident également vos professeurs principaux et le psychologue de votre lycée à mieux vous guider.

0001014 novembre 2019



1^{ère} étape
Novembre-Janvier

S'informer



Les ressources à votre disposition...

<https://lycee-avenirs.onisep.fr/>



Au lycée, construisez vos projets d'avenir

[Découvrir](#) [Passer l'introduction](#)

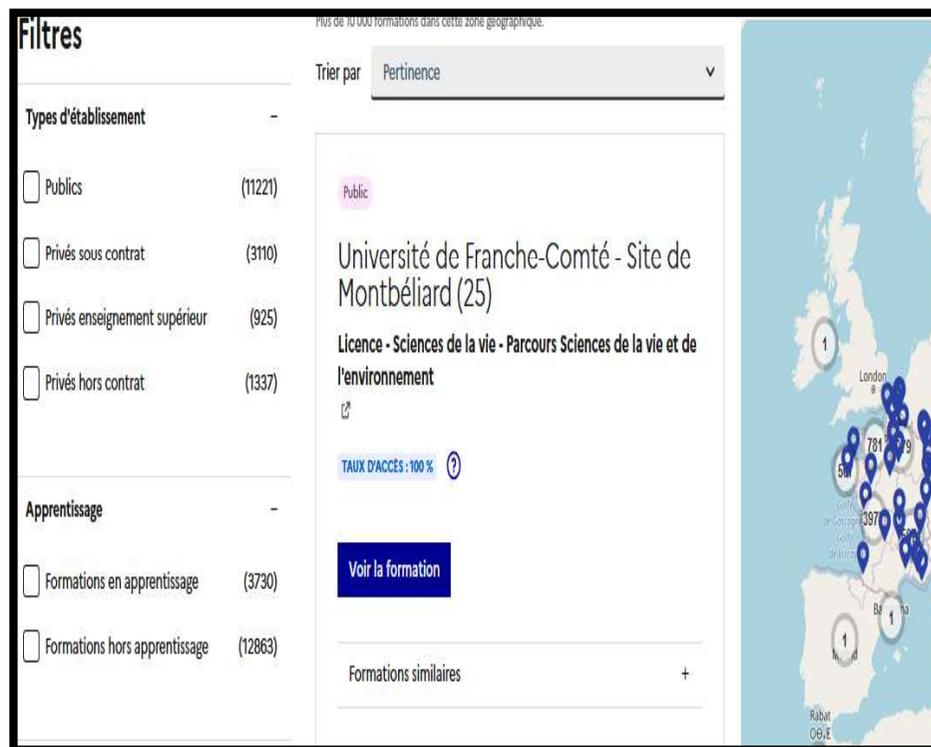
<input type="radio"/> Parcoursup : généralités		<input type="radio"/> Aides et financements		<input type="radio"/> Année de césure	
<input type="radio"/> Apprentissage		<input type="radio"/> Écoles par domaines		<input type="radio"/> Études d'art	
<input type="radio"/> Études de droit		<input type="radio"/> Études de psycho		<input type="radio"/> Études de santé	
<input type="radio"/> Études de sport		<input type="radio"/> Étudier à l'étranger		<input type="radio"/> Filières d'études	
<input type="radio"/> Licences de sciences		<input type="radio"/> Métiers		<input type="radio"/> Stages et journées portes ouvertes	

Vos professeurs principaux et le psychologue EN chargé de l'orientation au lycée sont également à vos côtés pour vous accompagner...

Le moteur de recherche des formations 2025 En savoir plus sur les formations qui vous intéressent

Cet onglet sur la page d'accueil présente toutes les informations sur les formations présentes sur la plateforme

- **les contenus** et l'organisation des enseignements
- **les attendus** de la formation
- les éléments pris en compte lors de l'examen du **dossier**
- le **taux de passage en deuxième année**
- le **taux de réussite au diplôme**
- le **taux d'insertion professionnelle**
- les différentes possibilités de **poursuite d'études de la formation**
- les **métiers auxquels conduit la formation**
- Le **secteur géographique** et le **taux minimum de non-résidents de l'académie en 2024 (pour les licences)**
- Les **capacités d'accueil en 2025 et le taux d'accès 2024**
- **Contact** et **échange** avec l'établissement



Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Filtres

Trier par Pertinence

Types d'établissement

<input type="checkbox"/> Publics	(11221)
<input type="checkbox"/> Privés sous contrat	(3110)
<input type="checkbox"/> Privés enseignement supérieur	(925)
<input type="checkbox"/> Privés hors contrat	(1337)

Apprentissage

<input type="checkbox"/> Formations en apprentissage	(3730)
<input type="checkbox"/> Formations hors apprentissage	(12863)

Public

Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)

Licence - Sciences de la vie - Parcours Sciences de la vie et de l'environnement

TAUX D'ACCÈS : 100 %

Voir la formation

Formations similaires +

Map showing locations in Europe (London, Rabat, etc.)

PUBLIC

Université de Franche-Comté - Site de Montbéliard (25)

Licence - Sciences de la vie - Parcours Sciences de la vie - environnement

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

Cette formation permet à l'étudiant d'explorer le vivant à toutes les échelles et d'acquérir un socle solide de connaissances et compétences générales théoriques et pratiques en Sciences de la Vie. Le parcours SVE se spécialise dans les domaines de

Certification



+ de 24 000 formations proposées dispensant des diplômes reconnus par l'Etat ...

BTS et BTSa (Brevets de Techniciens Sup.)

LICENCES des Universités et sélectives de Paris Dauphine

L. AS / PASS (médecine, kiné., dentaire, sage-femme, pharmacie)

PPPE Parcours préparatoires au professorat des écoles

CPGE (classes préparatoires aux Grandes Écoles, nouvelle CPGE MP2I et ECG) et **CUPGE** (cycle préparatoire aux grandes écoles)

BUT (Bachelor Universitaires de Technologie)

DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design)

ÉCOLES D'ARCHITECTURE

FORMATIONS INGÉNIEUR (post-bac)

ÉCOLES DE COMMERCE ou MANAGEMENT

ÉCOLES PARAMÉDICALES (IFSI) (Diplômes d'Etat d'infirmier, d'aide-soignant...)

ÉCOLES SOCIALES (EFTS)(Diplôme d'Etat, d'Éducateur de jeunes enfants...)

LES 11 IEP / Sciences PO

ENV Ecoles Nationales Vétérinaires françaises(5)

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA CULTURE :

(architecture et paysage, patrimoines, arts plastiques, spectacle vivant, cinéma, etc.)

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT : (BPJEPS, DEJEPS)

DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion)

ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART(Diplôme national d'art mention design...)

LES IAE (Institut d'Administration des Entreprises. Ecoles Universitaires de Management.)

ÉCOLES D'INGÉNIEURS (Polytechnique, Bachelor,...)

MAN (mise à niveau en hôtellerie, scientifiques, technologiques)

FORMATIONS de l'hôtellerie-restauration (Ferrandi, institut Paul Bocuse...)

APPRENTISSAGE (Formations sous statut d'apprenti en CFA ou en entreprise BTS, BUT...)

FORMATIONS MARINE NATIONALE

Attention, si la formation n'est pas sur Parcoursup, s'adresser directement à l'établissement concerné.

Focus sur les formations en apprentissage

+ de 10 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels...

❖ Être étudiant apprenti c'est :

- Être étudiant et surtout salarié
- Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement

L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur. Il doit être

signé entre le 15 juin et le 15 novembre pour les rentrées du mois de septembre

Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur

2^{ème} étape

Janvier - Mars

S'inscrire et saisir ses vœux

Du 15 janvier au 13 mars 2025



- **Une adresse mail valide *personnelle* et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Par mesure de sécurité, une double authentification est demandée à chaque connexion effectuée depuis une nouvelle adresse IP. Une fois une adresse IP authentifiée, la double authentification n'est plus demandée sur cette adresse.

Attention : les adresses IP des appareils mobiles changent régulièrement. Il vous sera donc demandé régulièrement de vous double authentifier si vous vous connectez depuis votre téléphone portable.

Important : renseignez un numéro de portable *personnel* pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir le rappel des échéances pour des formations qui organisent des épreuves écrites/orales

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **La lettre de motivation** lorsqu'elle est demandée par la formation
- **Les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- La rubrique « **Préférence et autres projets** » (obligatoire) permettra un meilleur accompagnement par la CAES si vous vous trouvez sans affectation
- **La rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique **facultative** pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes ou binationales, et les options internationales) **ou votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- **La Fiche Avenir renseignée par le lycée**

2^{ème} étape

Janvier - Mars

S'inscrire et saisir ses vœux

Du 15 janvier au 13 mars 2025



S'inscrire...



Saisir ses vœux...



Ajouter une formation via la carte

2^{ème} étape
Janvier - Mars

Saisir ses vœux
Du 15 janvier au 13 mars 2025



Pour rechercher des formations en Polynésie...

Réduire la carte jusqu'à ce que la Polynésie française apparaisse ou taper « Polynésie française »

Rechercher une formation

De nouvelles formations en apprentissage sont intégrées progressivement.

Rechercher une formation, un domaine d'étude, un lieu géographique... ?

Ex: BTS droit Lyon

Taux d'accès par type de bac ?

Tous

Filtres

Types d'établissement

- Publics (58)
- Privés sous contrat (8)
- Privés enseignement supérieur (4)
- Privés hors contrat (1)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (0)
- Formations hors apprentissage (71)

Types de formation

- BTS - BTSA - BTSM (23)

71 formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

Public

Lycée du Diadème - Te tara o mai'ao (Pirae - 987)

BTS - Production - Electrotechnique

PLACES DISPONIBLES : 22 TAUX D'ACCÈS : 46 % ?

Voir la formation

Formations similaires +

Public

Lycée de Panara (987)

Voir toutes les autres formations (20716)

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux Du 15 janvier au 13 mars 2025



Les principales règles à retenir

- **Les vœux sont formulés librement par les candidats** (pas de classement par ordre de priorité) : une réponse pour chaque vœu formulé
- **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- **Possibilité de faire des sous-vœux pour certaines filières** (classes prépa, BTS, BUT, école de commerce, d'ingénieurs, IFSI...)
- **Chaque formation n'a connaissance que des vœux formulés pour elle** (elle ne connaît pas les autres vœux formulés par les candidats)
- **Quand un candidat accepte une formation, il a toujours la possibilité de conserver des vœux pour lesquels il est en liste d'attente** et qui l'intéressent davantage – **Attention du 6 au 10 juin pour conserver les vœux en attente il faudra les classer par ordre de préférence sinon ils seront supprimés.**

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux Du 15 janvier au 13 mars 2025



Les principales règles à retenir sur les vœux multiples

Focus sur les vœux multiples pour vous donner plus d'opportunités

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires à l'échelle nationale permettant de faire jusqu'à 20 sous-vœux au total.** Dans votre dossier Parcoursup, un **COMPTEUR** vous permet de suivre les vœux et sous-vœux formulés.
- **Un vœu multiple compte pour 1 vœu parmi les 10 vœux possibles.**
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir à les classer.

Exemple vous demandez un « BTS Tourisme » dans 7 établissements différents : dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (BTS Tourisme) et 7 sous-vœux (ce BTS dans les 7 établissements)

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux Du 15 janvier au 13 mars 2025



Les principales règles à retenir sur les vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limitée à 10 par vœu multiple dans la limite des 20 sous-vœux : *Vous avez donc 28 possibilités en tout*

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- **Les DNMADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- **Les DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) regroupés à l'échelle nationale
- **Les Classes Prépas** regroupés **par voie** à l'échelle nationale
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés **par diplôme d'État** à l'échelle nationale
- **Les DNA** (Diplôme National d'Art)
- **Cas particulier Le concours commun des 4 écoles nationales vétérinaires** (1 vœu et jusqu'à 4 sous vœux).

ATTENTION : Les Licences ne font pas partie par des vœux multiples

2^{ème} étape

Janvier - Mars

Saisir ses vœux Du 15 janvier au 13 mars 2025



Les principales règles à retenir sur les vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limitée :

- **Les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale

A NOTER : on ne peut sélectionner que 5 vœux multiples maximum sur ces filières.

Exemple : le regroupement d'IFSI de l'académie d'Amiens est composé de 13 instituts. Si vous demandez 8 instituts au sein de ce regroupement, dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu et les 8 sous-vœux (les instituts) ne sont pas décomptés des 20 sous-vœux.

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po/IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences PO/IEP Paris**.
- **Les parcours d'accès spécifiques santé (PASS) en Ile-de-France** regroupés **par voie à l'échelle régionale**

Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques

- Pour Sciences Po Paris, vous formulez un vœu multiple qui vous permet de candidater à 2 campus de votre choix en fonction de votre projet. Chaque campus correspond à un sous-vœu et vous recevez une réponse pour chacun des campus.
- Sciences Po / IEP Bordeaux propose deux types de formations (cursus général et filière intégrée binationale) qui compteront chacune pour un vœu unique
- Sciences Po / IEP Grenoble : le vœu Sciences Po Grenoble compte pour un vœu
- Pour le réseau des Sciences Po / IEP recrutant sur concours commun, vous formulez un vœu multiple qui vous permet de candidater automatiquement aux 7 Sciences Po/IEP (Aix, Lille, Lyon qui propose 2 sites, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse). Vous recevrez une réponse pour chacun des Sciences-Po/IEP du réseau.
- Nouveau Sciences Po/ IEP de Fontainebleau depuis la rentrée 2023

Les particularités de certains vœux multiples

➤ Vous demandez une CPGE dans 3 établissements différents

Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (CPGE) et 3 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

- *Lycée A à Paris sans internat*
- *Lycée B à Paris sans internat*
- *Lycée C à Marseille avec internat et sans internat*

➤ *Le vœu multiple « PASS Ile-de-France » ne comptera que pour un vœu parmi les 10 vœux possibles. Les sous-vœux (7) formulés ne sont pas décomptés dans le nombre total de sous-vœux autorisé*



L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit

- **Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit :**
- Concrètement, vous pouvez **accéder au questionnaire d'auto-évaluation en droit sur Parcoursup**. Vous devez ouvrir votre vœu de licence en droit, puis, dans l'onglet "Caractéristiques", cliquez sur le lien [questionnaire d'auto-évaluation](#).
- Accessible (**à partir du 15 janvier 2025**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 2 avril 2025 11h59 (heure locale).

2^{ème} étape

Janvier - Avril

Confirmer ses vœux

Avant le 03 avril 2024



La date limite : 02 avril 2025 (avant 11h59)

pour compléter vos dossiers

(lettre de motivation, curriculum vitae, bulletins scolaires...)

et

pour CONFIRMER définitivement vos vœux

3^{ème} étape

Jun – Septembre

Répondre aux propositions d'admission

Du 2 JUIN AU 10 JUILLET 2025



A partir du 2 Juin, vous pourrez consulter les propositions d'admission qui vous sont faites en continu à partir des formations que vous avez demandées...

Si vous recevez une proposition d'admission :
Vous devez impérativement répondre à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués



Attention : passés ces délais, la place est libérée pour un autre candidat

N'oubliez pas d'enregistrer vos réponses avant de vous déconnecter!

10 juillet : dernier jour pour accepter les propositions

3^{ème} étape
Juin - Septembre

Répondre aux propositions d'admission

Du 2 JUIN AU 10 JUILLET 2025



Quand une/des proposition(s) d'admission arrive(nt)?

une alerte vous est envoyée :

- *sur votre portable via l'application Parcoursup préalablement téléchargée (Google play ou App store)*
- *dans votre messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme Parcoursup)*
- *dans la messagerie intégrée à Parcoursup*

Quelles formes prendront les propositions d'admission qui vous seront faites ?

Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...) :

- Oui = proposition d'admission
- En attente d'une place (*l'élève connaîtra son rang de classement en liste d'attente, le rang du dernier admis l'année précédente et pourra décider s'il maintient ou pas son vœu*)
- Non

Pour une formation non sélective (licence) :

- Oui = proposition d'admission
- Oui-si = proposition d'admission conditionnée par le « contrat de réussite pédagogique » proposé
- En attente d'une place



Comment répondre aux propositions d'admission ?

Cas N°1 Vous recevez une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) :

- Vous acceptez la proposition ou y renoncez
- Dans les deux cas, et si vous le souhaitez, vous pouvez maintenir vos autres vœux en attente
- En cas d'acceptation et dès les résultats du bac, vous pourrez procéder à votre inscription administrative dont les modalités sont précisées sur le site

Cas N°2 Vous recevez plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si) :

- Vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition et devez renoncer aux autres propositions d'admission reçues pour ne pas monopoliser plusieurs places
- Si vous le souhaitez, vos autres vœux en attente sont maintenus
- En cas d'acceptation et dès les résultats du bac, vous pourrez procéder à votre inscription administrative dont les modalités sont précisées sur le site

Comment répondre aux propositions d'admission ?

Cas N°3 *Vous ne recevez que des réponses « en attente » :*

- *Des places peuvent se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux*

Cas N°4 *Vous ne recevez que des réponses négatives :*

- *Vous pouvez faire acte de candidature pour les formations qui affichent des places vacantes en procédure complémentaire.*
- *Vous pouvez aussi prendre RDV début juin auprès du psychologue EN de votre établissement ou au CIO pour être accompagnés et suivis*

3^{ème} étape

Juin - Septembre

Classement des vœux en attente : Du 06 juin au 10 juin



Pour conserver les vœux en attente de la phase principale, il faudra les classer par ordre de préférence entre le 6 et le 10 juin 2025 (11h 59 heure locale) inclus.

A savoir : seuls les vœux classés par ordre de préférence avant le 10 juin 2025 inclus sont maintenus. Les vœux non ordonnés entre le 6 et le 10 juin 2025 seront supprimés.

Comment ça marche ?

- **Entre le 6 et le 10 juin 2025 inclus (23h59 heure de Paris), il faut se connecter au dossier / rubrique « Classer mes vœux ».**
- **Le classement se fait uniquement sur les vœux que le jeune souhaite conserver en commençant par celui préféré (vœu n° 1), puis ainsi de suite.**
- **Les vœux en attente non classés seront supprimés le 11 juin 2025.**
- **Pour maintenir un unique vœu en attente, il faut tout de même l'indiquer à la plateforme en le classant en 1 dans la liste. Ce sera le seul et unique vœu classé.**

L'EXEMPLE DE TIARE ÉLÈVE DE TERMINALE



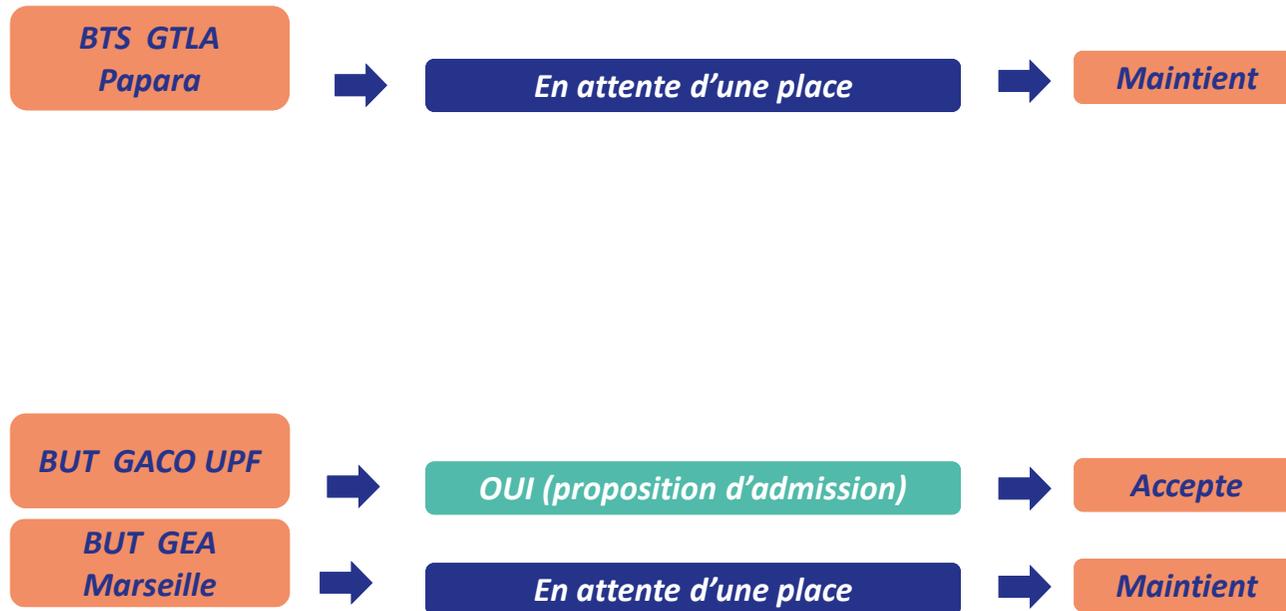
➔ TIARE a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 2 juin, elle prend connaissance des décisions des établissements



L'EXEMPLE DE TIARE ÉLÈVE DE TERMINALE



→ Etat des vœux de Tiare au 3 juin



L'EXEMPLE DE TIARE ÉLÈVE DE TERMINALE



→ Etat des vœux de Tiare au 7 juin qui a classé ses vœux en attente



Vœu 2 en attente

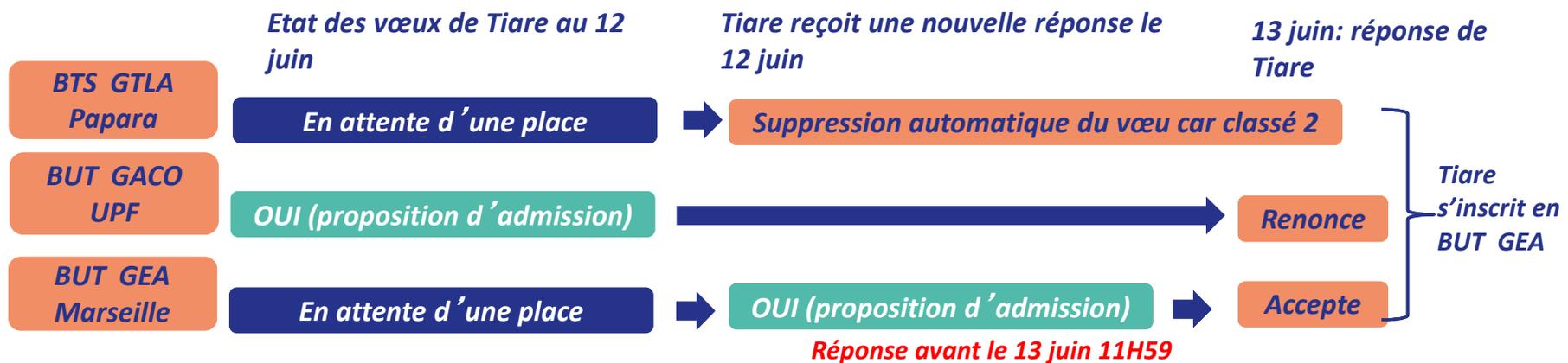


Vœu 1 en attente

L'EXEMPLE DE TIARE ÉLÈVE DE TERMINALE



- Le 12 juin, Tiare reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BUT GEA à Marseille, vœu maintenu en attente :



- Tiare accepte la proposition d'admission au BUT GEA option « gestion des ressources humaines ».
- Elle renonce donc au BUT GACO qu'elle avait précédemment accepté et son vœu de BTS GTLA en attente est supprimé automatiquement car moins bien classé (N2) que le BUT GEA qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au BUT GEA une fois les résultats du bac connus.

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL



- ➔ **Les formalités d'inscription administrative sont propres à chaque établissement :**
- > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
 - > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup

*Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question*

3^{ème} étape

Juin - Septembre

Procédure complémentaire

Du 11 juin au 11 septembre



Vous pourrez formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux jusqu'en septembre :

- ***différents de ceux pour lesquels vous avez été refusés en phase principale***
- ***dans les formations où il reste des places vacantes***

Au-delà du 11 septembre : Fermeture de la plateforme Parcoursup

Le « contrat de réussite pédagogique »



Qu'est-ce que le « contrat de réussite pédagogique » ?

Les universités proposent des parcours adaptés aux candidats qui ne répondent pas à tous les « attendus » de la formation pour les aider à réussir (remise à niveau, enseignements complémentaires, semestre ou année de consolidation intégrée...).

Les candidats sont libres d'accepter ou non ce « contrat de réussite pédagogique » qui leur est proposé.

S'ils le refusent, ils perdent la proposition d'admission qui leur est faite.

Durant toute la procédure



Pour toute question...

[C'est quoi ?](#) [Le calendrier](#) [Boite à outils](#)

[Contact](#)



[N°1045187 - Mme CIOPIRAE](#) 

Inscription

Scolarité

Apprentissage

Voeux

Identité

Etat Civil

Coordonnées

Mot de passe

Adresse e-mail

Représentants légaux

Critères Sociaux

Sportif Artiste



Les allocations d'études du pays



Plus d'informations et simulations sur :
www.education.pf/index.php/bourse-et-allocation/

The screenshot shows the website header for the Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (D.G.E.E.). The header includes the logo and the text 'DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS'. Below the header is a navigation menu with links: Accueil, Élèves/Parents, Personnels de l'éducation, Espace pédagogique, Système éducatif, and Formulaires. The main content area features a large image of a school building with a basketball hoop and a group of people sitting at tables. Overlaid on this image is the text: 'Je demande une bourse/prêt bonifié pour enseignement supérieur'. Below the image, the text reads: '1. TEXTE DE RÉFÉRENCE' followed by 'Arrêté n° 366/CM du 13 avril 2006 modifié portant réglementation des allocations de la Polynésie française pour études supérieures.' Below this is another section: '1. QUI A DROIT À UNE ALLOCATION ?' followed by 'CONDITIONS À REMPLIR' and '1. Conditions d'âge'. The final text states: 'Être âgé de moins de 30 ans au 1er septembre pour une première demande ou un rétablissement (étudiant ayant été allocataire et dont l'allocation a été suspendue 1 ou plus d'une année). À partir de 30 ans vous ne devez pas interrompre vos études ou arrêter de faire une demande d'allocation si vous voulez continuer à bénéficier de l'aide.'



Les allocations d'études du pays

pour une poursuite d'études en métropole



- ▶ Saisie de la demande sur : www.education.pf , onglet Elèves/Parents, rubrique je demande un(e) bourse/bourses/Prêt bonifié enseignement supérieur du **15 janvier au 30 mai 2025**

Pour la saisie, vous avez besoin de :

- une adresse mail valide
- votre numéro d'INE
- vos vœux de poursuite d'études
- montant des ressources des parents et nombre d'enfants à charge

Contact: 40 47 05 76/77, bsup@education.pf

- ▶ Une fois la demande saisie, il convient de la **valider** en cliquant sur le lien reçu par mail

- ▶ Imprimez ensuite l'état récapitulatif de votre demande, **signez et scannez**

- ▶ 2 possibilités pour transmettre votre dossier :
 - soit en déposant en ligne tous les documents scannés

- soit déposer ou envoyer le dossier avec toutes les pièces justificatives à la DGEE au pôle des bourses



Rendez-vous sur le site www.education.pf pour effectuer des simulations...

*** Remarque : La procédure est identique pour une poursuite d'études en Polynésie**



Les allocations d'études du pays



Pour une poursuite d'études supérieures en métropole...

Le passeport mobilité ou dispositif TITETI TURU HA'API'IRA'A

☞ Ce dispositif permet aux étudiants éligibles aux bourses du pays de bénéficier chaque année d'une prise en charge à 100 % des frais de transport aérien A-R au tarif le plus économique entre leur résidence en Polynésie française et leur établissement d'enseignement supérieur en métropole.



Les bourses d'État sur critères sociaux

pour une poursuite d'études en métropole



► Saisie du Dossier Social Etudiant sur www.messervices.etudiant.gouv.fr du **1^{er} mars au 31 mai 2024**

► Pièces nécessaires pour la saisie :



- une adresse mail valide
- votre numéro d'INE
- durant la saisie, quand il sera demandé à l'élève **l'avis fiscal** des parents, il faudra mettre 13 chiffres quelconques et valider (3 fois)
- Pour les revenus des parents : Il faudra additionner le salaire net des 12 bulletins de paye de l'année 2022 de vos 2 parents
CALCUL: Total des revenus du parent en 2022 x 0.00838 (pour conversion en €) x 0.9 (abattement de 10% pour les étudiants en provenance de PF)

► Une fois le dossier saisi, les pièces justificatives doivent être déposées uniquement en ligne.

► Suite à l'étude de votre dossier, une notification d'attribution conditionnelle vous parviendra ensuite par mail

Voir aussi : www.messervices.etudiant.gouv.fr/pve/doc/ProcedureDSE.pdf

Pour vous accompagner : bourses@ac-polynesie.pf, 40 47 84 00

BOURSIER ÉCHELON 0 Bis



- Pas d'aide financière mensuelle
- Avantages:
 - Accès au logement (résidence CROUS)
 - Transport SNCF gratuit
 - Frais inscription à la fac et CVEC exonérés

Constituez le dossier !



Les bourses d'État sur critères sociaux pour une poursuite d'études en métropole



► Dans le cas d'une demande de bourse d'État sur critères sociaux, la demande de **passport mobilité** se fait **sur le site du Haut-commissariat de Polynésie française** à l'adresse : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Vous pourrez télécharger sur ce site le « formulaire de première demande », ainsi que la liste des pièces justificatives à produire.

The screenshot shows the website of the Haut-Commissariat de la République en Polynésie française. The main navigation bar includes 'Haut-Commissariat de la République en Polynésie française' and 'Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE'. A search bar is present with the text 'Recherche par mot clé' and a 'VALIDER' button. Below the navigation, there are tabs for 'TOUS LES LIENS', 'Collectivités', 'Professionnels', 'Particuliers', and 'Nous contacter'. The 'CONTINUITÉ TERRITORIALE' section is highlighted in blue. The content area features a heading 'CONTINUITÉ TERRITORIALE' and a sub-heading 'Quelles sont les aides financées par le fonds de continuité territoriale ?'. The text explains that the fund provides credits for three categories of aid: 'Aide à la continuité territoriale', 'Aide au rapatriement de corps (RACORP)', and 'Les Passeports pour la mobilité'. A sidebar on the left lists various services like 'FONDS DE SECOURS OCEANIER', 'Aides de remboursements en ligne', 'CONTREMAÎTRES TERRITORIALES', 'Care d'identité', 'Demandes', 'Associations', 'ÉTRANGERS', 'Aide au logement étudiant', 'Autorisation de séjour', 'Démarches des ressortissants', 'Opération transnationale', 'Permis CITEO', and 'Site planifié en ligne'.





Les allocations d'études du pays



Quelles sont les différentes allocations d'études du pays ?

- ▶ **Bourse non majorée** : allocation pour des études en Polynésie ou hors de la Polynésie attribuée sur critères de ressources (montant mensuel 40 000 XPF à 60 000 XPF).
- ▶ **Prêt d'étude bonifié** : l'étudiant souscrit un prêt auprès de la Socredo qui lui verse une allocation mensuelle de 40 000 XPF à 60 000 XPF (le pays prend à sa charge la totalité des intérêts) et remboursera ce prêt dès l'entrée dans la vie active en 10 ans maximum.
- ▶ **Bourse majorée** : allocation attribuée sans critères de ressources à des étudiants s'inscrivant dans des filières prioritaires contingentées par les ministères (montant variable entre 60 000 XPF et 150 000 XPF).

PERMANENCES DES PSYCHOLOGUES EN AU LYCEE TUIANU LE GAYIC



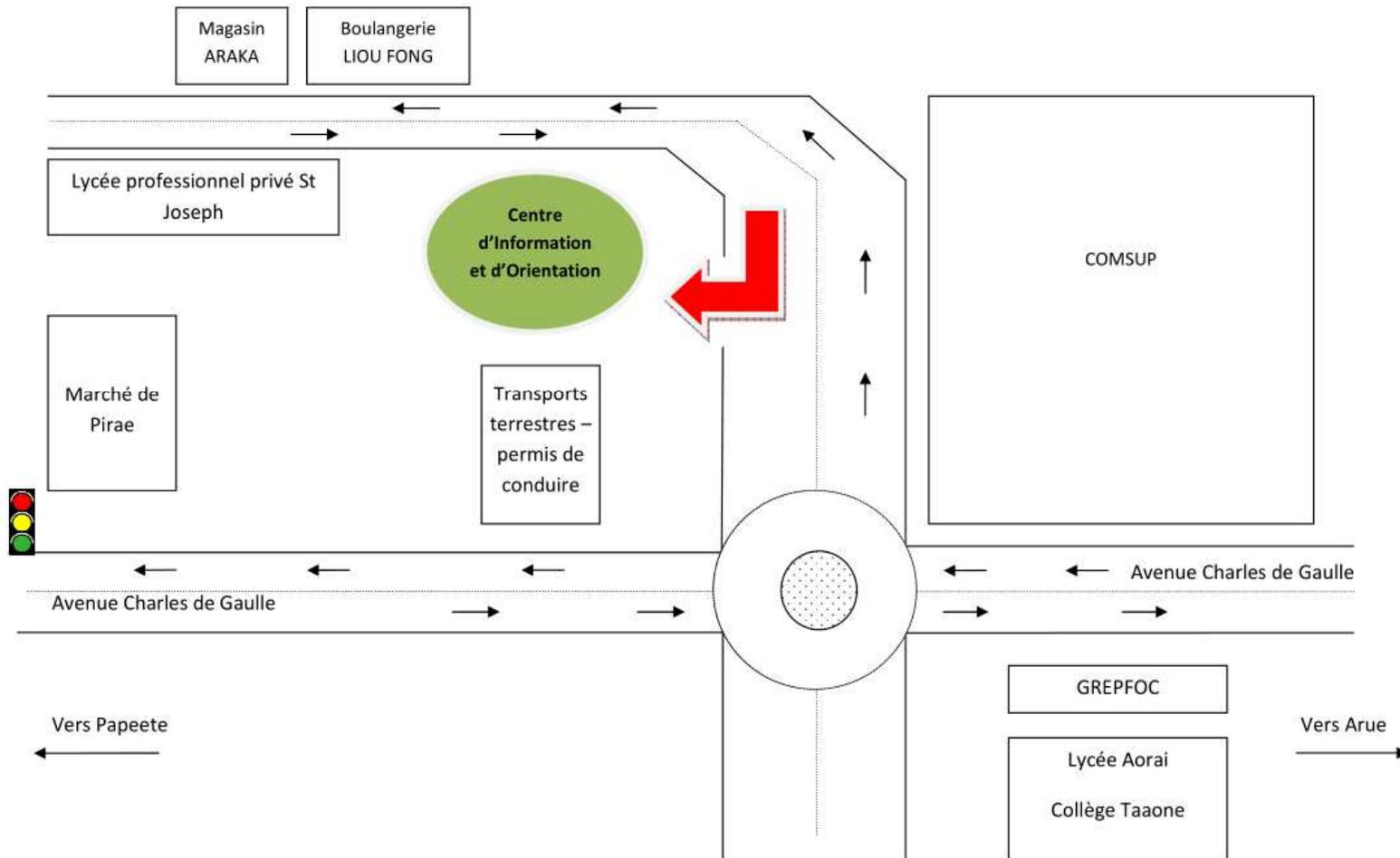
SUR RDV A PRENDRE AUPRES DE LA VIE SCOLAIRE

- **lundi : Mr Legros Yvan**
7h00-11h00 et 12h00- 14h00
- **Mercredi semaine A:**
Mme Chene Sandie
7h00-10h00
- **Jeudi: Mme Chene Sandie**
7h00-11h00-12h00-15h00

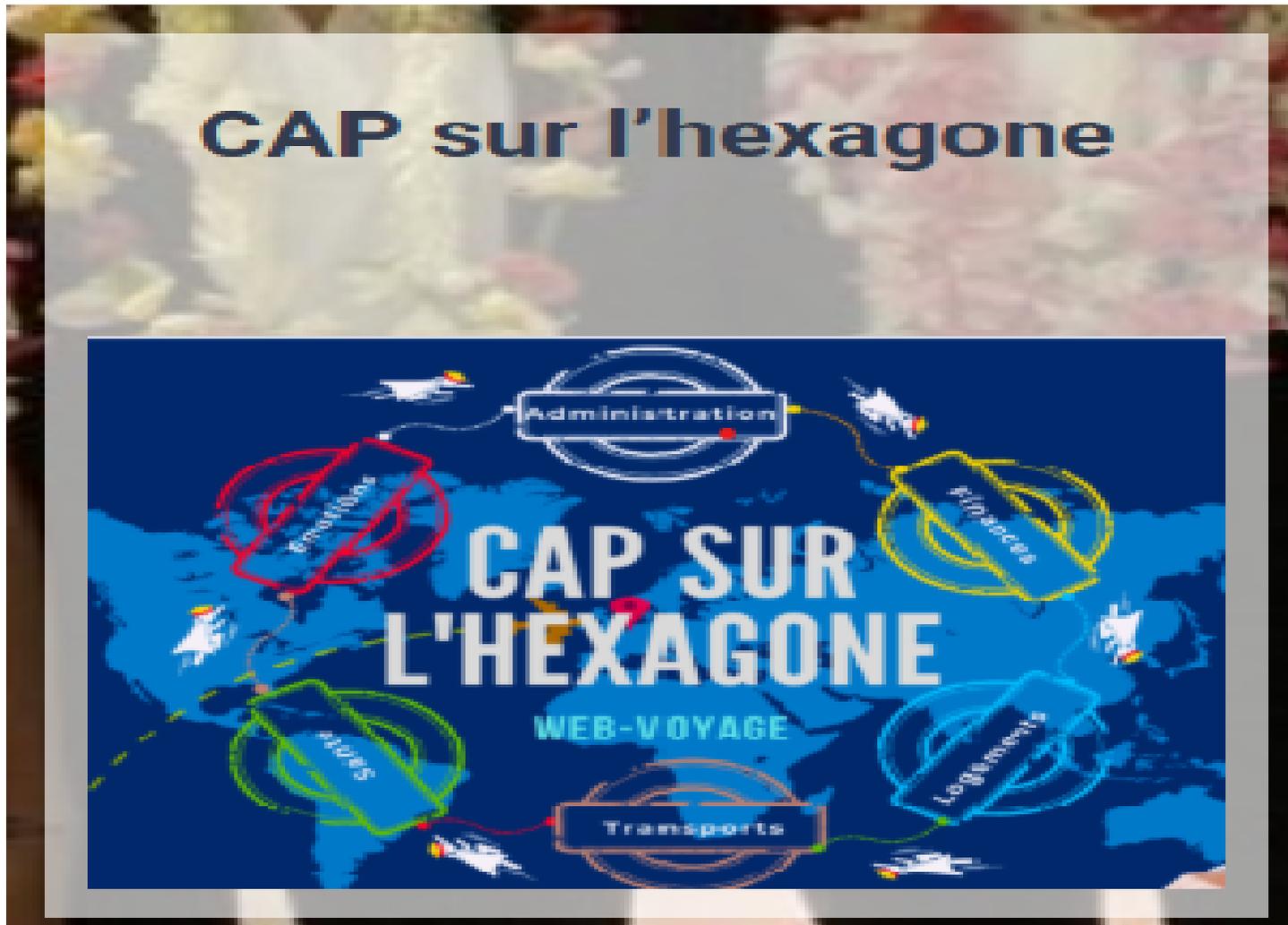
Rond point du lycée du Diadème à côté de l'annexe
de la Direction des transports terrestres

- Du lundi au jeudi en période scolaire
8h00-12h00 et 13h00- 16h00
- Pendant les vacances scolaires, du lundi au
vendredi
8h00-12h00 et 13h00-15h00

ACCUEIL AU CIO de PIRAE



Recherche Google: DGEE Polynésie
Site en bas de page d'accueil



Double Clic pour ouvrir le site et accéder aux rubriques



[Je m'organise](#) ▾ [L'administratif](#) ▾ [Le logement](#) ▾ [Budget-finances](#) ▾ [Transport-mobilité](#) ▾ [Sécurité sociale-santé](#) ▾ [La Polynésie en métropole](#) ▾ [A propos...](#)

Bienvenue, Mānava e Maeva !



Tu trouveras sur ce site une aide dans les démarches que tu dois entreprendre avant de partir en métropole.

N'hésite pas à te rapprocher du CIO de Polynésie et du Guichet Unique étudiant qui sauront t'accompagner dans ces démarches

Clic sur la rubrique pour accéder aux informations des sous rubriques

Je m'organise ▾ L'administratif ▾ Le logement ▾ Budget-finances ▾ Transport-mobilité ▾ Sécurité sociale-santé ▾ La Polynésie en métropole ▾ A propos...

L'administratif

La première chose à faire avant de partir, c'est de bien s'assurer que tu es en possession de tous tes papiers:

- Un passeport valide
- les formalités d'entrée aux états-unis (et oui! même si tu ne fais qu'une escale!)
- tous les documents qui te permettront d'effectuer tes démarches

Les papiers facultatifs:

- une carte d'identité
- le jugement d'émancipation pour les mineurs

Tu n'as rien de tout ça??? Pas de panique, on est là pour t'aider! Alors reste zen et continue de surfer sur cette page...

[Passeport et CNI](#)

[Formalités d'entrée aux USA](#)

[Et l'émancipation?](#)

[Ma valise administrative](#)